



## Retenue CAF après une erreur de leurs part

Par **Stéphanie2024**, le **29/07/2019** à **18:44**

Bonjour j'ai eu un trop perçu de la CAF ils m'ont emmener au tribunal résultat je le règle tout les mois 100€ à un huissier

mais la CAF fait quand même des retenu sur mes allocation est-ce normal

Par **youris**, le **01/08/2019** à **11:47**

bonjour,

sans connaître des détails de votre dette envers la CAF, difficile d'apporter une réponse pertinente.

Mais si un tribunal vous a condamné à rembourser la CAF, c'est qu'il a estimé que vous deviez la rembourser.

vous payez à l'huissier ce qu'a décidé le tribunal mais il est possible que cela ne concerne qu'une partie de votre dette ce qui pourrait expliquer les retenues faites par votre CAF.

La CAF peut faire des retenues sur les prestations futures quand l'allocataire a des dettes envers la CAF.

salutations